



## Caractéristiques

- **Lieu** : au dessus de Chamoson le long de l'arrêté qui mène au Haut de Cry
- **Hauteur** : Entre 160 mètres et 1100m
- **Matériel** : rien
- **Posé** : dans les champs au dessus de Grugnay ou à la carrière de Chamoson. Éviter le terrain de foot (pas discret)
- **Première** : [Inconnue](#)

## Remarque

Très beau vol sous voile !

## Accès : 1h30

Depuis le hameau de Neimia au dessus de [Chamoson](#), emprunter le sentier pédestre menant au Belvédère des Ancillons.



[Zone Sensible](#)

L'exit se trouve juste sous la croix.

## Attention

La [Quille du Diable](#), la [Tête de Vertsan \(Haut de Cry\)](#), le [Belvédère des Ancillons](#) et [Chamoson](#) : ces sauts se situent pour la plupart dans la réserve fédérale du Haut de Cry. Il s'agit là de spots grandioses, mais sensibles. Pour toute information, et pour éviter de réels problèmes, n'hésitez pas à contacter le garde faune en charge de ce secteur par mail: [jf.udry@bluewin.ch](mailto:jf.udry@bluewin.ch)

En effet, M. Udry défend la pratique du paralpinisme dans sa région. Il serait regrettable que cette zone soit interdite de saut.

